



**PARTENARIAT POUR UN
GOUVERNEMENT OUVERT**

BURKINA FASO



PLAN D'ACTION NATIONAL 2023-2025

Open
Government
Partnership



TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	3
INTRODUCTION.....	7
I. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PLAN D'ACTION	8
II. DISPOSITIF DE SUIVI-EVALUATION DU PLAN D'ACTION.....	10
II.1 Comité technique de suivi-évaluation de la mise en œuvre du PGO	10
II.2 Secrétariat technique	11
III. ENGAGEMENTS 2023-2025 POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT	11
III.1. L'efficacité de l'administration publique	12
III.1.1. Engagement N°1 : Opérationnaliser le dispositif d'enregistrement et de traitements des plaintes et suggestions des usagers/clients dans trois ministères	12
III.2 L'équité et la justice sociale	18
III.2.1 Engagement n° 2 : Améliorer l'accessibilité des actes d'état civil aux populations	18
III.2.2 Engagement n° 3 : Promouvoir l'autonomisation des femmes, des jeunes et des Personnes Déplacées Internes (PDI).....	23
III.3 Participation citoyenne	29
III.3.1 Engagement n° 4 : Améliorer la participation des citoyens en matière de culture de la paix, de la tolérance et de la cohésion sociale.....	29
III.3.2 Engagement n° 5 : Améliorer l'éducation au numérique et à la citoyenneté en milieu scolaire, associatif et universitaire	34
III.3.3 Engagement n°6 : Contribuer à la prévention et à la résolution des conflits communautaires	40
III.3.4 Engagement 7 : Renforcer la participation des femmes et des jeunes dans la gouvernance locale	46
III.4 L'accès à l'information.....	51
III.4.1. Engagement N°8 : Renforcer la communication autour du PGO ...	51
III.5 La transparence	57
III.5.1. Engagement N°9 : Améliorer le score du Burkina Faso dans la transparence budgétaire par l'accès du public aux informations relatives aux processus budgétaires	57
CONCLUSION	62

SIGLES ET ABREVIATIONS

AK3BN	:	Association koamb bi-biss beog na n yi neere
ALIA	:	Action libre Afrique
AMBF	:	Association des municipalités du Burkina Faso
ANPE	:	Agence nationale pour l'emploi
ANSSI	:	Agence nationale de sécurité des systèmes d'informations
APIJ-CN	:	Association pour la promotion et l'intégration de la jeunesse du Centre-nord
ARBF	:	Association des régions du Burkina Faso
ASCE LC	:	Autorité supérieure de contrôle d'Etat et de lutte contre la corruption
BIT	:	Bureau international du travail
BSB	:	Burkina suudu bawdè
CCI-BF	:	Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso
CMA-BF	:	Chambre des métiers de l'artisanat du Burkina Faso
CNA	:	Chambre nationale de l'agriculture
CNEIBF	:	Conseil national de l'Economie Informelle du Burkina Faso
CN-MABG	:	Conseil national de modernisation de l'administration et de la bonne gouvernance
CNOSC	:	Conseil national des organisations de la société civil
DC	:	Datacenter
DGARCT	:	Direction générale des affaires religieuses, coutumières et traditionnelles
DGMEC	:	Direction générale de la modernisation de l'état civil
DGPCP	:	Direction générale de la promotion de la citoyenneté et de la paix
DSI	:	Direction des services informatiques
ENABEL	:	Agence Belge pour le développement

FAFPA	:	Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage
FKW	:	Faso kuna willi
GIZ	:	Agence de coopération internationale allemande pour le développement
HCDH	:	Haut-commissariat aux droits humains
MCCAT	:	Ministère de la communication, de la culture, des arts et du tourisme
MDICAPME	:	Ministère du développement industriel, du commerce, de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises
MEFP	:	Ministère de la santé et de l'hygiène publique
MENAPLN	:	Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales
MFPTPS	:	Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale
MJDHRI	:	Ministère de la justice, des droits humains et des relations avec les institutions
MSAHRNGF	:	Ministère de la solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille
MSHP	:	Ministère de la santé et de l'hygiène publique
MSJE	:	Ministère du sport, de la jeunesse et de l'emploi
MTDPCE	:	Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques
MEEEA	:	Ministère de l'environnement, de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement
OCADES	:	Organisation catholique pour le développement et la solidarité
ODEPREGECC	:	Observatoire départemental de prévention et de gestion des conflits communautaires
OIM	:	Organisation internationale pour les migrations
ONAFAR	:	Observatoire national des faits religieux
ONAPREGECC	:	Observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires

ONU Femme	:	Organisation des nations unies femme
OPPREGECC	:	Observatoire provincial de prévention et de gestion des conflits communautaires
OREPREGECC	:	Observatoire régional de prévention et de gestion des conflits communautaires
OVPREGECC	:	Observatoire villageois de prévention et de gestion des conflits communautaires
PAN		Plan d'action national
PA-SD	:	Plan d'Action pour la stabilisation et le développement
PBNT	:	Projet Backbone National pour les Télécommunications
PDI	:	Personnes déplacées internes
PGO	:	Partenariat pour un gouvernement ouvert
PNUD	:	Programme des nations unies pour le développement
RGPH	:	Recensement général de la population et de l'habitation
RTB	:	Radio-télé diffusion du Burkina
SFCG-BF	:	Search for common ground Burkina Faso
SENAC	:	Semaine nationale de la citoyenneté
SOFITEX	:	Société burkinabè des fibres textiles
SP-MABG	:	Secrétariat permanent de la modernisation de l'administration et de la bonne gouvernance
SPONG	:	Secrétariat permanent des organisations Non Gouvernementales
ST-REVIE	:	Secrétariat technique de la réconciliation nationale et du vivre-ensemble
TD/TA	:	Tribunaux départementaux / Tribunaux d'arrondissements
TDH	:	Terre des hommes
TIC	:	Technologie de l'information et de la communication
UE	:	Union européenne
UFC	:	Union fraternelle des croyants
UNFPA	:	Fonds des Nations unies pour la population

UNICEF	:	Fonds des Nations unies pour l'enfance
USAID	:	Agence des Etats-Unis pour le développement
WANEP-BURKINA	:	West Africa network for peacebuilding

INTRODUCTION

Le Burkina Faso s'est engagé à promouvoir les principes de bonne gouvernance, notamment la démocratie, la transparence, la redevabilité et la participation citoyenne¹.

Pour manifester son engagement à la promotion de la bonne gouvernance, le gouvernement a adhéré au Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) lors du sommet mondial tenu du 07 au 09 décembre 2016 à Paris.

L'adhésion du pays à ce partenariat s'est matérialisée par l'adoption d'un premier plan d'action national de treize (13) engagements pour la période 2017-2019 ; d'un deuxième plan d'action 2019-2021 de onze (11) engagements et d'un troisième plan d'action 2021-2023 qui comportait neuf (09) engagements.

Le rapport d'auto-évaluation du dernier Plan d'action national (PAN) 2021-2023, élaboré par l'Administration publique et la société civile en juin 2023, présente les résultats suivants : sur neuf (09) engagements, trois (03) sont achevés, cinq (05) ont connu une mise en œuvre substantielle (au-delà de 50%) et un (01) a connu une mise en œuvre limitée (taux de réalisation supérieur à 0 et inférieur à 50%), soit un taux global de 72%.

Aussi, conformément au processus PGO, le gouvernement du Burkina Faso a entrepris, en collaboration avec l'ensemble des parties prenantes que sont la société civile, les collectivités territoriales, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers, le processus de co-crédation et de co-implémentation du quatrième plan d'action national 2023-2025 du PGO.

Le présent plan d'action national s'articule autour des points suivants :

- méthodologie de co-crédation du plan d'action ;
- présentation des engagements 2023-2025 ;
- dispositif de suivi-évaluation du plan d'action.

- ¹ démocratie, un système politique dans lequel le peuple est la source du pouvoir politique ;
- transparence la possibilité pour le citoyen d'avoir connaissance des politiques et stratégies gouvernementales. Elle suppose que la gestion des comptes publics puisse être vérifiée et publiée ;
- redevabilité, l'obligation pour les responsables de rendre compte aux populations qui les ont investis de ce pouvoir, des actions et activités menées et des décisions prises dans l'exercice de leurs mandats ;
- participation, le processus par lequel les citoyens participent aux décisions prises par le gouvernement et à leur mise en œuvre, et qu'ils donnent leur opinion sur les décisions ayant un impact sur leur vie.

I. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PLAN D'ACTION

Le processus d'élaboration du présent plan d'action national PGO a été conduit par le Ministère de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale, point focal PGO au Burkina Faso. Ce processus a privilégié une démarche participative à travers l'implication des acteurs issus des départements ministériels, des institutions, des Collectivités territoriales (CT), des Organisations de la société civile (OSC), du secteur privé et des Partenaires techniques et financiers (PTF). De même, en vue de disposer d'un document consensuel conformément à la démarche PGO, la société civile a été largement associée aux travaux tout au long du processus, de co-crédation dudit plan d'action.

En effet, **un atelier de cadrage et de formation des facilitateurs tenu du 30 au 31 août 2023** a permis de définir la démarche méthodologique de tout le processus de co-crédation afin d'homogénéiser les pratiques et valider la feuille de route. Le but de cet atelier était de dégager une vision commune et d'identifier les modalités de participation de chaque acteur dans le processus d'élaboration du plan d'action national.

En outre, l'atelier a permis de renforcer les capacités des facilitateurs pour la conduite des consultations publiques dans les régions du pays. Il s'est agi précisément de :

- former les facilitateurs de la société civile et de l'Administration publique sur le processus des consultations publiques et de co-crédation du PAN, à savoir comment sensibiliser au gouvernement ouvert, modérer, animer les consultations publiques – rechercher des thématiques, collecter les contributions, et partager les retours d'expériences ;
- former les facilitateurs sur les principes généraux du gouvernement ouvert et du PGO afin de diffuser cette culture de gouvernance au sein de l'administration et de la société civile.

A la suite de cette formation, **le gouvernement a entrepris, en collaboration avec la société civile, l'organisation des consultations publiques en ligne durant la période du 09 septembre au 08 octobre 2023** (www.ogp.gov.bf et la page Facebook PGO Burkina Faso). Ces consultations ont permis de recueillir plus de 200 propositions en rapport avec des thématiques diverses.

Des consultations publiques en présentiel ont été organisées du 09 au 16 octobre 2023 dans les douze (12) régions sur les treize (13) que compte le pays (à l'exception de la région du Sahel confrontée à l'insécurité). Ces consultations ont réuni les forces vives (OSC, acteurs de l'administration, élus locaux, secteur privé, médias, partenaires au développement, organisations de jeunes et de femmes, coutumiers, religieux, etc.) dans chaque région.

L'objectif général de ces consultations publiques était de recueillir les préoccupations et attentes des différents acteurs de la région en vue de l'identification des projets d'engagement du quatrième plan d'action du PGO.

A l'issue des consultations publiques, **un atelier de développement des projets d'engagements du PAN4 s'est tenu du 06 au 12 novembre 2023.** Cet atelier a regroupé une trentaine de participants issus des ministères et institutions, de la société civile, des collectivités territoriales et des personnes ressources. L'objectif général de l'atelier était d'élaborer le projet de plan d'action national 2023-2025. De façon spécifique, il s'agissait de :

- prioriser les préoccupations issues des consultations publiques ;
- formuler des projets d'engagements découlant des préoccupations prioritaires ;
- identifier le ou les engagements du troisième PAN devant être reconduits ;
- identifier des porteurs pour la mise en œuvre des différents engagements.

Les projets d'engagements issus de l'atelier ont été mis en ligne le 4 décembre 2023 via la page Facebook du PGO Burkina Faso et le site www.ogp.gov.bf en vue de recueillir des avis et suggestions des citoyens.

Des consultations techniques sectorielles ont été organisées du 28 novembre au 1^{er} décembre 2023 avec les acteurs étatiques (ministères) afin d'identifier les potentiels porteurs d'engagements. Ces consultations sectorielles ont permis d'affiner les engagements et de s'assurer de leur pertinence et de leur faisabilité. La société civile a également organisé des consultations au niveau du groupe de travail PGO en vue de recueillir les observations et les amendements des organisations de la société civile sur le projet de plan d'action.

Le 21 décembre 2023 au cours d'un atelier national, le projet de plan d'action national 2023-2025 consensuel a été validé. Cet atelier a réuni des représentants

des ministères et institutions, de la société civile, des collectivités territoriales, du secteur privé et des partenaires techniques et financiers.

II. DISPOSITIF DE SUIVI-EVALUATION DU PLAN D'ACTION

Pour assurer le pilotage du processus d'élaboration du plan d'action national du PGO, le rapport en Conseil des ministres n°2017-040/MAEC-BE/CAB du 24 février 2017, a désigné le **Ministre de la fonction publique, du travail et de la protection sociale comme le Ministre en charge du Partenariat pour un gouvernement ouvert.**

Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du processus du Partenariat pour un gouvernement ouvert, prévoit deux (02) organes de décisions : le Conseil national de modernisation de l'administration et de la bonne gouvernance (CN-MABG) et le Comité de pilotage de la modernisation de l'administration et de la bonne gouvernance (CP-MABG).

A ces organes décisionnels s'ajoutent deux (02) organes techniques : le Comité technique de suivi-évaluation de la mise en œuvre du PGO et le Secrétariat technique.

II.1 Comité technique de suivi-évaluation de la mise en œuvre du PGO

Le Comité technique ou Forum multi-acteurs a pour mission de conduire le processus de mise en œuvre du Partenariat pour un gouvernement ouvert.

A ce titre, il est chargé :

- d'élaborer le plan d'action national du PGO ;
- d'évaluer la mise en œuvre du plan d'action national du PGO ;
- de produire les rapports d'évaluation du plan d'action national du PGO ;
- d'évaluer l'état de mise en œuvre des recommandations issues du CN-MABG et du CP-MABG relatives au PGO.

Le comité technique de suivi-évaluation est le Forum multi-acteurs du PGO au Burkina Faso avec une composition égalitaire entre les représentants de l'administration et ceux de la société civile. Un arrêté du ministre en charge de la fonction publique, ministre de tutelle du PGO, précise la composition et le fonctionnement de ce comité.

II.2 Secrétariat technique

Le secrétariat technique est assuré par le Secrétariat permanent de la modernisation de l'administration et de la bonne gouvernance (SP-MABG). Il est l'organe d'animation et de suivi de la mise en œuvre du plan d'action au niveau des départements ministériels.

De façon spécifique, il a pour attributions :

- d'élaborer le projet de plan d'action national en collaboration avec le comité technique de suivi-évaluation et l'ensemble des acteurs ;
- de produire les projets de rapport à mi-parcours et d'auto-évaluation du plan d'action national en collaboration avec le comité technique de suivi-évaluation et l'ensemble des acteurs ;
- de coordonner avec le comité technique de suivi-évaluation le suivi de la mise en œuvre des engagements ;
- de suivre la mise en œuvre des recommandations issues du CN-MABG et du CP-MABG ;
- d'organiser les rencontres du comité technique de suivi-évaluation ;
- de mener la communication et la sensibilisation sur le Plan d'action national et le gouvernement ouvert.

III. ENGAGEMENTS 2023-2025 POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT

Le plan d'action 2023-2025 contient neuf (09) d'engagements répartis autour de cinq (05) thématiques, à savoir : i) l'efficacité de l'administration publique », ii) « l'équité et la justice sociale », iii) « la participation citoyenne », iv) « l'accès à l'information » et v) « la transparence ».

Le coût total de mise en œuvre des engagements s'élève à **dix milliards cinq cent huit millions huit cent quarante et un mille huit cent quarante (10 508 841 840) FCFA.**

III.1. L'efficacité de l'administration publique

III.1.1. Engagement N°1 : Opérationnaliser le dispositif d'enregistrement et de traitements des plaintes et suggestions des usagers/clients dans trois ministères

Pays	BURKINA FASO		
Numéro et nom de l'engagement	Opérationnaliser le dispositif d'enregistrement et de traitements des plaintes et suggestions des usagers/clients dans trois (03) ministères (ministère en charge de la Fonction publique, ministère en charge de la Santé et ministère en charge de l'Education nationale)		
Brève description de l'engagement	L'engagement vise l'amélioration de la qualité de prestation du service public par la prise en compte des préoccupations des citoyens. Cela contribue au renforcement de la redevabilité.		
Responsable de l'engagement	<p>Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale (MFPTPS)/ Secrétariat permanent de la modernisation de l'administration et de la bonne gouvernance (SP-MABG).</p> <p>Sidi BARRY, Secrétaire permanent de la modernisation de l'administration et de la bonne gouvernance</p> <p>Email : sidibarry12@yahoo.fr</p> <p>Tel : 60 93 72 38/75 09 45 01</p>		
Parties prenantes de soutien	Gouvernement	Société civile	Autres acteurs (Parlement, Secteur privé, etc.)
	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales - Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique - Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques 	<ul style="list-style-type: none"> - Beogo Neere - Open Burkina - Youth open data 	
Période visée	Juin 2023 - juin 2025		

Définition de la problématique

1. À quel problème l'engagement vise-t-il à répondre ?

L'engagement vise à apporter des solutions à un certain nombre de difficultés. Il s'agit entre autres de :

- la faible participation du citoyen à l'amélioration du service public ;
- la faible prise en compte du feed-back des citoyens dans la délivrance du service public ;
- la lenteur dans la délivrance de certains services dans l'administration ;
- la qualité du service public non adaptée aux besoins des usagers/clients ;
- la faible efficacité de l'administration publique.

Le problème touche les usagers/clients du service public sur toute l'étendue du territoire national et à l'étranger.

Lorsque les usagers/clients sollicitent un service public, ils ne disposent pas de mécanismes adéquats pour interpeller l'administration, soumettre leurs plaintes, réclamations et au besoin faire des suggestions. L'administration ne dispose pas non plus de mécanismes par lesquels un retour ou feed-back aux différentes préoccupations des usagers pourrait être fait. Il en résulte un manque de confiance et une faible prise en compte des besoins des usagers/clients par l'administration.

Le problème survient lors de la demande du service public et date de la mise en œuvre de la réforme globale de l'administration publique (RGAP) en 1998 qui a pour ambition la prise en compte des besoins et des attentes des usagers/clients.

2. Quelles sont les causes du problème ?

L'Administration publique a souvent délivré des services sans se préoccuper de la satisfaction des usagers/clients en ce qui concerne la qualité des prestations. Il en résulte des insuffisances dans l'offre de service qui occasionnent de l'insatisfaction auprès des bénéficiaires.

Comme principales causes, on peut noter, entre autres, le non-respect des délais dans la délivrance des services publics, la corruption, la non-maitrise des procédures par les agents publics.

Description de l'engagement

3. Qu'est-ce qui a été fait jusqu'à présent pour résoudre le problème ?

Notre Administration publique a toujours œuvré pour une participation des usagers/clients dans l'amélioration de la performance de l'administration publique.

Dans le cadre de la mise en œuvre du premier Plan d'action national (PAN) 2017-2019, un engagement consistait à « Mettre en place un dispositif d'enregistrement et de traitement des plaintes au sein des départements ministériels ». Ledit dispositif a été effectivement mis en place avec un taux de réalisation de 100%.

Le deuxième PAN 2019-2021 a poursuivi cette ambition à travers l'engagement : « Opérationnaliser le dispositif d'enregistrement et de traitement des plaintes et suggestions dans l'administration publique ». Il s'agissait d'opérationnaliser le dispositif en sa phase pilote au niveau du ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale. Le dispositif a été opérationnel, d'où un taux de réalisation de 100%.

Fort de ce résultat, le troisième PAN 2021-2023 reconduit l'engagement « Opérationnaliser le dispositif d'enregistrement et de traitement des plaintes et suggestions au sein des départements ministériels », avec cette fois-ci comme objectif d'étendre la phase pilote à deux autres ministères, à savoir le Ministère en charge de l'Education nationale et celui en charge de la Santé. Sa mise en œuvre a souffert de quelques difficultés techniques liées au déploiement de la plateforme et à l'insuffisance de ressources financières. Le taux de réalisation physique se situe à 20%.

4. Quelle solution suggérez-vous ?

La résolution de ce problème passe par l'opérationnalisation effective du dispositif dans les trois ministères pilotes. (Fonction publique, éducation et santé).

La dernière phase pilote qui était censée concerner trois ministères a connu des difficultés d'ordre technique et financier entravant l'effectivité de sa mise en œuvre. Il s'agit pour le présent engagement de mobiliser toutes les ressources nécessaires afin de pallier les insuffisances et assurer l'effectivité de ladite phase pilote.

Le problème sera donc résolu en donnant la possibilité à un plus grand nombre d'usagers/clients de formuler leurs plaintes, réclamations et à l'administration de recueillir leurs suggestions. Les services publics répondront ainsi à un plus grand nombre de préoccupations et pourront capitaliser les solutions apportées pour mettre fin aux insuffisances. Toute chose qui permettra de résoudre le problème dans son intégralité.

5. Quels résultats voulons-nous atteindre en mettant en œuvre cet engagement ?

Il s'agit de renforcer la performance de l'Administration publique en vue de satisfaire les attentes des usagers par la prise en compte de leurs plaintes, avis et suggestions.

Pour ce faire, le changement à opérer est de faire en sorte que l'Administration publique en général et les agents publics en particulier soient dotés de connaissances nécessaires en lien avec leurs missions et aussi axées vers la satisfaction client. Ils feront ainsi montre de compétences adéquates pour répondre efficacement aux plaintes et réclamations formulées par les usagers à l'endroit des services publics.

L'offre de service public devient une nécessité de co-création prenant régulièrement en compte l'avis de l'utilisateur/client.

Il s'agira dans un premier temps de créer un cadre formel de prise en charge des besoins des usagers/clients du service public.

Dans un second temps, les agents publics seront davantage sensibles à la satisfaction des usagers/clients et à la qualité des prestations. Ils seront plus proactifs et capables de rendre un service public de qualité.

Analyse de l'engagement

Questions	Réponse (si non applicable, répondez simplement N/A)
1. Comment l'engagement favorisera-t-il la transparence ?	Cet engagement permettra à l'Administration publique d'exposer ses procédures et bien d'autres aspects liés à ses missions afin de permettre à l'utilisateur/client de mieux connaître son fonctionnement.
2. Comment l'engagement contribuera-t-il à favoriser la responsabilisation ?	<ul style="list-style-type: none">- Les agents publics et dans une large mesure, l'Administration publique, se sentiront plus concernés par la délivrance de services publics de qualité et seront plus disposés à rendre compte de leur gestion aux usagers/clients.- Les citoyens auront accès aux informations nécessaires pour mieux apprécier l'évolution de leur demande et ainsi accepter les délais de traitement de leur requête.- Un tel dispositif viendra renforcer les mécanismes de suivi-évaluation déjà existants en étant plus accessible, plus inclusif et plus rassurant.
3. Comment l'engagement améliorera-t-il la	Outre les plaintes et réclamations, le dispositif donne aussi l'opportunité aux citoyens de faire des suggestions à l'endroit du service public. Ainsi, par la prise en compte

participation des citoyens à la définition, à la mise en œuvre et au suivi des solutions ?	de leurs suggestions, de même que la résolution de leurs réclamations, les usagers/clients participeront à l'amélioration de la performance de l'Administration publique.
--	---

Planification de l'engagement						
Jalons	Résultats attendus	Date de réalisation prévue	Coût de réalisation	Parties prenantes		
				Responsable : SP-MABG/MFPTPS		
				Parties prenantes de soutien		
				Gouvernement	OSC	Autres (le Parlement, le secteur privé, etc.)
Mettre à niveau la plateforme pour prendre en compte de nouvelles fonctionnalités du dispositif	La plateforme est mise à niveau pour prendre en compte de nouvelles fonctionnalités du dispositif	Mars 2024	30 000 000	MENAPL N MSHP	CN OSC Open Burkina	
Assurer la formation des acteurs en charge de la gestion des plaintes des usagers	La formation des acteurs en charge de la gestion des plaintes des usagers est assurée	Avril 2024	30 000 000	MENAPL N MSHP	CN OSC Open Burkina	
Initier des actions de communication et d'information (spots radio-télé, production de brochures, flyers, émissions radio-télé, pages dédiées sur les réseaux sociaux, insertion dans les journaux)	Des actions de communication et d'information (spots radio-télé, production de brochures, flyers, émissions radio-télé, pages dédiées sur les réseaux sociaux, insertion dans les journaux) sont initiées	Mai 2024	20 000 000	MENAPL N MSHP	CN OSC Open Burkina	
Organiser une campagne de communication, d'information et de sensibilisation dans les régions du Burkina Faso sur le dispositif	Une campagne de communication, d'information et de sensibilisation est organisée dans les régions du Burkina Faso sur le dispositif	Juin 2024	30 000 000	MENAPL N MSHP	CNOSC Open Burkina	
COÛT PREVISIONNEL TOTAL :			110 000 000 FCFA			

III.2 L'équité et la justice sociale

III.2.1 Engagement n° 2 : Améliorer l'accessibilité des actes d'état civil aux populations

Pays	BURKINA FASO		
Numéro et nom de l'engagement	Améliorer l'accessibilité des actes d'état civil aux populations		
Brève description de l'engagement	Cet engagement vise à rendre accessibles les actes d'état civil à travers la création et l'équipement de centres secondaires d'état civil dans tous les centres de santé, la digitalisation des modes de productions et de gestion des actes d'état civil mais aussi la délivrance des actes d'état civil dans les centres d'état civil.		
Responsable de l'engagement	Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité (MATDS) Justin Omer BALIMA, Directeur général de la modernisation de l'état civil (DGMEC) Email : justin.omer@yahoo.fr tél : 76621251/ 70 40 66 08		
Parties prenantes de soutien	Gouvernement	Société civile	Autres acteurs (Parlement, Secteur privé, etc.)
	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère en charge de la Santé - Ministère en charge de la Justice - Ministère des affaires étrangères, de la coopération régionale et des Burkinabè de l'étranger 	<ul style="list-style-type: none"> - OSC, - Conseil national des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Les collectivités territoriales (AMBF, ARBF) - Banque Mondiale, PNUD, ONU Femme, UNFPA, UNICEF, HCR, USAID
Période visée	Janvier 2024 - Juin 2025		

Définition de la problématique

1. À quel problème l'engagement vise-t-il à répondre ?

Depuis les indépendances, certains burkinabè sont toujours confrontés au droit d'être enregistré immédiatement après leur naissance et au droit d'avoir un nom dès la naissance comme le stipulent : l'article 7 de la Convention relative aux droits de l'enfant, les articles 24.2 et 24.3 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et par l'article 6 de la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant. Le non-respect de ce droit est en partie lié à l'inaccessibilité des services d'état civil avec un rayon moyen d'accès (RMA) national aux centres d'état civil de 7,80 km. L'insécurité a contribué à la destruction des registres d'état civil de 53² centres d'état civil.

Dans le contexte sécuritaire actuel, les zones sous pression ont accueilli 2 062 534³ de PDI dont la majorité ne possède plus d'acte d'état civil. En outre, certaines personnes de ces zones sous pression ne disposent pas d'actes d'état civil. Le problème est plus ressenti quand ces dernières expriment le besoin de l'acte d'état civil en vue d'accéder aux services socioéducatifs et sanitaires de leurs localités d'accueil.

2. Quelles sont les causes du problème ?

Les causes du problème sont :

- la non-digitalisation des registres d'état civil ;
- l'éloignement des centres principaux et secondaires d'état civil ;
- le manque de registre de naissance dans certaines maternités privées ;
- l'inexistence de registre d'état civil dans certains postes consulaires ;
- les destructions des registres d'état civil des mairies et des préfectures.

Description de l'engagement

3. Qu'est-ce qui a été fait jusqu'à présent pour résoudre le problème ?

Le Burkina Faso a entrepris plusieurs réformes et actions visant à rendre les actes d'état civil accessibles à tous. On peut noter entre autres :

- l'adoption du code des personnes et de la famille (article 106 de la Zatu An VII-0013 du 16 novembre 1989, portant institution et application d'un Code des personnes et de la famille (CPF)). Ce code régit les conditions d'existence de la personne, l'identification et l'état des personnes, l'organisation et l'administration de l'état civil ;
- le Code général des collectivités territoriales (loi n°055-2004/AN du 21 décembre 2004, ensemble ses modificatifs) qui confie la gestion des services de l'état civil au maire et à ses adjoints dans le ressort territorial communal ;
- la création du cadre partenarial des acteurs de l'état civil (CAPEC) ;
- le décret n°2013-1028/PRES/PM/MATS/MJ/MAERC/MEF/MATD du 11 novembre 2013 portant identifiant unique du citoyen à l'état civil ;
- l'érection de l'état civil en programme budgétaire depuis 2017 ;

² Données collectées par la DGMEC auprès des centres d'état civil, 2022

³ Rapport CONASUR sur la situation des PDI, 2022.

- l'existence d'un manuel harmonisé sur l'enregistrement des faits d'état civil au Burkina Faso ;
- l'inscription dans le pilier du PA-SD de la transition de l'accroissement de l'accès de la population aux services de base grâce à l'interopérabilité des bases de données d'identification des personnes ;
- le texte réglementaire sur l'interopérabilité entre le Ministère en charge de la Santé et le MATDS ;
- l'existence d'une stratégie nationale de l'état civil 2023-2027.

4. Quelle solution suggérez-vous ?

La solution consiste en la digitalisation du système d'enregistrement des actes d'état civil au Burkina Faso et en la création de centres secondaires d'état civil dans les centres de santé. La différence d'une telle approche par rapport à l'ancienne réside dans le fait qu'elle permet d'archiver, de sécuriser, de faciliter la délivrance des actes et de produire des sources de données statistiques de qualité. Cette solution résoudra complètement le problème en favorisant un accès à distance, diligent et moins tracassant aux actes d'état civil.

5. Quels résultats voulons-nous atteindre en mettant en œuvre cet engagement ?

Plusieurs résultats sont attendus de cet engagement :

- L'accès des populations aux jugements supplétifs et/ou déclaratifs à travers des méthodes sécurisées ;
- La réduction des marges de falsification du système de l'état civil ;
- les données statistiques sur l'état civil.

Ces acquis accroîtront les capacités de production et de gestion des actes d'état civil et renforceront leur fiabilité en réduisant les risques de corruption. Cela aura un effet citoyen sur le comportement des populations, qui auront plus confiance aux services publics et auront des attitudes plus favorables à leur bon fonctionnement.

Analyse de l'engagement

Questions	Réponse (si non applicable, répondez simplement N/A)
1. Comment l'engagement favorisera-t-il la transparence ?	Le processus de délivrance des actes de naissance, de mariage et des actes de décès sera accessible, compréhensible et vérifiable par tout Burkinabè tant à l'intérieure qu'au niveau de nos consulats. La digitalisation permet de minimiser la fraude et la falsification. Ce qui participera à la promotion de la transparence à travers l'archivage numérique des actes grâce à l'utilisation des TIC.
2. Comment l'engagement contribuera-t-il à favoriser la responsabilisation ?	Posséder un acte d'état civil permet d'exprimer son statut de citoyen. Conscients que les populations comprennent le processus de délivrance des actes d'état civil et peuvent y accéder sans intermédiaire, les agents publics seront plus regardant sur le service qu'ils leur rendent. Ils

	veilleront au respect des délais et à la qualité des services rendus.
3. Comment l'engagement améliorera-t-il la participation des citoyens à la définition, à la mise en œuvre et au suivi des solutions ?	En plus de permettre aux citoyens d'accéder aisément à des actes d'état civil de qualité, la réalisation de cet engagement peut leur accorder la possibilité de faire des suggestions d'amélioration des services publics et de pouvoir dénoncer d'éventuels agents ou actes indécents.

Planification de l'engagement						
Jalons	Résultats attendus	Coût	Date de réalisation prévue	Parties prenantes		
				Responsable : Ministère en charge de l'Administration territoriale (MATDS)/Direction Générale de la modernisation de l'état civil (DGMEC)		
				Parties prenantes de soutien		
				Gouvernement	OSC	Autres (le Parlement, le secteur privé, etc.)
Mettre en réseau les centres principaux d'état civil à travers le RESINA (interconnexion et réseau local)	Les centres principaux d'état civil sont équipés en réseaux locaux puis interconnectés au RESINA (Réseau National Informatique de l'Administration)	175 000 000	Janvier 2024-juin 2025	MSHP MTDCE MJDHRI		
Former les acteurs de l'état civil sur la plateforme de demandes d'actes d'état civil en ligne	Les acteurs de cent communes sont formés au traitement des demandes d'actes d'état civil en ligne	250 000 000	Janvier 2024-juin 2025			Banque Mondiale (Projet Wuri) CT PNUD
Organiser des opérations spéciales pour la transcription des actes d'état civil issus des opérations massives de délivrance	Cinquante (50) opérations spéciales pour la transcription des actes d'état civil issus des opérations massives de délivrance sont organisées	30 000 000	Janvier 2024-juin 2025	MJDHRI		CT
COÛT PREVISIONNEL TOTAL		455 000 000				

III.2.2 Engagement n° 3 : Promouvoir l'autonomisation des femmes, des jeunes et des Personnes Déplacées Internes (PDI)

Pays	BURKINA FASO		
Numéro et nom de l'engagement	Promouvoir l'autonomisation des femmes, des jeunes et des Personnes Déplacées Internes (PDI)		
Brève description de l'engagement	L'engagement vise à réduire le chômage et le sous-emploi des femmes, des jeunes et des PDI par l'adaptation de la formation aux besoins de l'économie, la facilitation de leur accès au crédit et l'accroissement de leur employabilité.		
Responsable de l'engagement	Ministère du sport, de la jeunesse et de l'emploi (MSJE) Secrétaire Général TRAORE Loé Adama Tél : +226 70 99 36 14 Email : loeadamatraore@yahoo.fr		
Parties prenantes de soutien	Gouvernement	Société civile	Autres acteurs (Parlement, Secteur privé, etc.)
	<ul style="list-style-type: none"> - MSAHRNGF - MENAPLN - MESRI, - MEFP, - MDICAPME - MATDS 	<ul style="list-style-type: none"> - Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales (SPONG) - Action Libre Afrique (ALIA) - Association Koamb Bi-Biss Beog Na N Yi Neere (AK3BN) - CNEI-BF 	<ul style="list-style-type: none"> - Chambres consulaires (CNA, CCI-BF, CMABF) - Partenaire Technique de Financement : (OXFAM), - OCADES, - UNION EUROPÉENNE (LUX DEV, ENABEL, OIM, ACTED)
Période visée	Juin 2023 à Juin 2025		

Définition de la problématique

1. À quel problème l'engagement vise-t-il à répondre ?

Au Burkina Faso, le chômage et le sous-emploi touchent particulièrement les femmes et les jeunes. En effet, le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) est de 7,1% au niveau national pour un taux de 9,5% pour les jeunes de 15 à 34 ans, dont 11,1% pour les jeunes femmes (RGPH, 2019). Le même taux s'établit à 8,8% chez les femmes.

S'agissant du sous-emploi, il convient de relever que le taux de sous-utilisation de la main d'œuvre est de 35,6% au niveau national, avec 41,9% chez les femmes et 40,7% chez les jeunes de 15 à 34 ans (ERI-ESI, 2018).

De plus, la crise sécuritaire que connaît le pays depuis quelques années a occasionné des déplacements massifs des populations, entraînant notamment des pertes d'emplois, toute chose qui a exposé les PDI au phénomène de chômage et de sous-emploi.

Le chômage et le sous-emploi sévissent tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

En ce qui concerne le chômage, il est plus prononcé en milieu urbain avec un taux de 10%, contre un taux de 5,7% en milieu rural (RGPH 2019).

S'agissant du taux du sous-emploi, le taux de sous-utilisation de la main d'œuvre s'établit à 38,2% en milieu rural, contre 30% en milieu urbain.

Le chômage et le sous-emploi procèdent essentiellement de l'inadéquation entre l'offre éducative et les besoins de l'économie, ainsi que de la courte durée de la saison pluvieuse et le faible développement des activités de contresaison.

S'agissant du chômage, les individus ayant un niveau d'instruction sont généralement touchés dès la fin de leurs études. Les individus n'ayant aucun niveau d'instruction, quant à eux, font généralement face au chômage dès leur entrée dans la vie active.

En ce qui concerne le sous-emploi, il touche les populations rurales au cours de la saison sèche.

Au Burkina Faso, le chômage et le sous-emploi existent depuis plusieurs décennies. Ils ont été aggravés par certains facteurs notamment la forte dynamique démographique, l'inadéquation formation/emploi et la survenue de la double crise sécuritaire et sanitaire.

Comme précisé plus haut, le chômage et le sous-emploi existent depuis plusieurs décennies.

2. Quelles sont les causes du problème ?

La principale cause du chômage et du sous-emploi est le faible développement du capital humain résultant principalement de :

- l'inadéquation entre l'offre éducative et les besoins de l'économie ;
- le faible développement du tissu économique ;
- l'insuffisance de la culture entrepreneuriale ;

- le faible accès aux crédits.

A cela s'ajoute la faible maîtrise de l'accroissance démographique, qui entraîne la faible satisfaction des besoins en matière d'éducation et d'emploi.

Description de l'engagement

1. Qu'est-ce qui a été fait jusqu'à présent pour résoudre le problème ?

En vue de résoudre ce phénomène, plusieurs interventions ont été réalisées. Il s'agit notamment :

- des sensibilisations/formations en entrepreneuriat ;
- des dotations en kits d'installation ;
- de l'adoption de la formation professionnelle de type dual ;
- de la création et de l'opérationnalisation des fonds nationaux de financements ;
- de l'octroi de crédits free COVID dans le cadre de la relance des activités économiques ;
- de la réforme du dispositif national de formation et d'insertion professionnelles.

Ces différentes initiatives ont permis d'engranger des acquis en termes de renforcement de l'employabilité et de l'autonomisation économique, surtout des femmes et des jeunes.

2. Quelle solution suggérez-vous ?

En vue de contribuer à la résolution de ce problème, il est prévu :

- l'adaptation de l'offre de formation aux besoins de l'économie ;
- la facilitation de l'accès des jeunes, des femmes et des PDI au crédit ;
- l'accroissement de l'employabilité des jeunes, des femmes et des PDI ;

Cette démarche se distingue des initiatives précédentes en ce sens que le dispositif de développement des compétences et d'emploi a été réformé pour une meilleure coordination des interventions.

En plus de cela, l'accent sera mis sur le suivi des bénéficiaires.

En ce qui concerne le développement du capital humain, il s'agira d'une part, de prendre en compte la demande économique dans l'offre de formation, et, d'autre part, de prendre en compte des potentialités économiques locales en matière d'entrepreneuriat.

S'agissant de la promotion de l'emploi, il sera question de financer les micro-projets des femmes et des jeunes à travers les fonds nationaux de financements existants et leurs suivis.

Les actions permettront de prendre en compte les besoins des bénéficiaires.

Les initiatives envisagées permettront de réduire le chômage et le sous-emploi des femmes et des jeunes. Il s'agit d'une résolution partielle du problème au regard de son caractère structurel.

Les initiatives projetées contribueront à accroître l'employabilité des femmes et des jeunes, ainsi que des PDI et à faciliter leur accès au crédit.

3. Quels résultats voulons-nous atteindre en mettant en œuvre cet engagement ?

Il est attendu de la mise en œuvre de ces initiatives la réduction du chômage et du sous-emploi des femmes, des jeunes et des PDI, ainsi que leur autonomisation économique.

Analyse de l'engagement

Questions	Réponse (si non applicable, répondez simplement N/A)
1. Comment l'engagement favorisera-t-il la transparence ?	Les responsables de la mise en œuvre de l'engagement doivent fixer des conditions de sélection claires des bénéficiaires des actions. Même les non-bénéficiaires doivent pouvoir comprendre pourquoi ils n'ont pas été retenus.
2. Comment l'engagement contribuera-t-il à favoriser la responsabilisation ?	La mise en œuvre de ces initiatives permettra aux bénéficiaires d'être autonomes financièrement. Elle permettra également aux systèmes publics que sont les fonds nationaux de financements, de jouer pleinement leurs rôles vis-à-vis des citoyens, à travers l'octroi des crédits.
3. Comment l'engagement améliorera-t-il la participation des citoyens à la définition, à la mise en œuvre et au suivi des solutions ?	L'autonomisation économique des jeunes, des femmes et des PDI leur permettra de contribuer à la mobilisation des ressources financières à travers le paiement des impôts et taxes, aux niveaux local et national. Elle leur permettra également de participer aux efforts de développement économique et social du pays. Pour en arriver là, les formations qu'ils ont reçues se font dans des cadres participatifs et inclusifs dans lesquels il leur sera inculqué la nécessité pour eux de s'impliquer dans tout le processus de définition, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des solutions.

Planification de l'engagement						
Jalons	Résultats attendus	Coûts	Période d'exécution	Parties prenantes		
				Responsable : Ministère du sport, de la jeunesse et de l'emploi (MSJE)/ Secrétaire Général		
				Parties prenantes de soutien		
				Gouvernement	OSC	Autres (le Parlement, le secteur privé, etc.)
Former les jeunes dans le cadre de l'Opération Permis de Conduire (OPC)	3900 jeunes sont formés dans le cadre de l'OPC	487 500 000	Janvier 2024-juin 2025	Programme 101 : Jeunesse		
Financer les projets de formation par des mécanismes individuels	10738 projets de formation sont financés par des mécanismes individuels	2 821 896 000	Janvier 2024-juin 2025	FAFPA		
Organiser l'élaboration des projets bancables au profit des demandeurs d'emploi dans les treize (13) régions du Burkina Faso	Des projets bancables sont élaborés au profit de 248 demandeurs d'emploi dans les treize (13) régions du Burkina Faso	4 468 000	Janvier 2024-juin 2025	Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE)		
Organiser le placement des demandeurs d'emploi en stage	1040 demandeurs d'emplois sont placés en stage	2 542 000	Janvier 2024-juin 2025	ANPE		
Organiser la formation des demandeurs d'emploi en Techniques de recherche d'Emplois (TRE)	5100 demandeurs d'emploi sont formés en TRE	26 374 000	Janvier 2024-juin 2025	ANPE		
Organiser la formation des demandeurs d'emploi en entrepreneuriat	5500 demandeurs d'emploi sont formés en entrepreneuriat	27 240 000	Janvier 2024-juin 2025	ANPE		
Former des jeunes sortants des centres de formation	1360 jeunes sortants des centres de formation professionnelle	79 568 840	Janvier 2024-juin 2025	Programme 101 : Jeunesse		

professionnelle en entreprenariat	sont formés en entreprenariat					
Financer les projets et des PDI	<ul style="list-style-type: none"> - 1600 microprojets de jeunes sont financés - 900 projets sont financés - 130 microprojets de PDI sont financés - 4400 microprojets du secteur informel sont financés 	5 390 280 000	Janvier 2024- juin 2025	Faso Kuna Willi (FKW)		
COÛT PREVISIONNEL TOTAL		8 839 868 840				

III.3 Participation citoyenne

III.3.1 Engagement n° 4 : Améliorer la participation des citoyens en matière de culture de la paix, de la tolérance et de la cohésion sociale

Pays	BURKINA FASO		
Numéro et nom de l'engagement	Améliorer la participation des citoyens en matière de culture de la paix, de la tolérance et de la cohésion sociale.		
Brève description de l'engagement	Cet engagement vise à restaurer un climat de paix, de tolérance et de cohésion sociale de façon inclusive et participative à travers le renforcement des capacités des citoyens en la matière et la mise en place de cadre.		
Responsable de l'engagement	Ministère de la solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille Secrétariat technique de la réconciliation nationale et du vivre-ensemble/(ST/REVIE) OUEDRAOGO/SAWADOGO P. Honorine Tel: 70 37 01 72 E-mail : huedraogosaw@gmail.com		
Parties prenantes de soutien	Gouvernement	Société civile	Autres acteurs (Parlement, Secteur privé, etc.)
	<ul style="list-style-type: none"> - MENAPLN - MCCAT - MATDS - MARAH - MJDHRI - MSJE - MEFP 	<ul style="list-style-type: none"> - OSC - Association - Syndicat - APIJ-CN 	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités territoriales - PTF (PNUD) - OCADES - PLAN INTERNATIONAL - OIM - HCDH - HD - GIZ
Période visée	Juin 2023-Juin 2025		

Définition de la problématique

1. Quelles sont les causes du problème ?

Les causes du problème sont :

- l'exclusion sociale,
- la pratique de valeurs exportées non adaptées,
- le non-respect des personnes âgées,
- le non-respect ou la méconnaissance des valeurs de vivre-ensemble,
- l'absence de respect mutuel,
- la marginalisation de certaines couches sociales,
- Une éducation calquée sur les valeurs non endogènes.

Description de l'engagement

1. Qu'est-ce qui a été fait jusqu'à présent pour résoudre le problème ?

Comme actions déjà entreprises, les acteurs ont animé des émissions radiophoniques interactives sur l'extrémisme violent et la cohésion sociale dans des régions.

Il y a également la réalisation de conférences régionales sur la responsabilisation des femmes et des jeunes dans la construction de la paix.

On note par ailleurs la vulgarisation de valeurs endogènes et traditionnelles consacrées dans le pacte du vivre-ensemble auprès de toutes les couches sociales.

Enfin, des sensibilisations ont été menées à l'endroit des populations à travers des causeries éducatives, des émissions radios, des conférences publiques sur la paix, la cohésion sociale, le vivre-ensemble et la réconciliation nationale.

Toutes ces activités ont connu un taux de succès de 60% environ.

2. Quelle solution suggérez-vous ?

Nous suggérons la poursuite de la vulgarisation des valeurs endogènes et des bonnes pratiques en matière de culture de la paix, de la tolérance et de la cohésion sociale tout en se focalisant davantage sur les expériences réussies des populations et l'opérationnalisation du contenu du pacte du vivre-ensemble. Cela permettra de résoudre le problème partiellement étant donné son caractère structurel.

Les initiatives envisagées permettront le renforcement de la tolérance mutuelle au sein des communautés, toute chose qui contribuera à l'amélioration du vivre-ensemble et, partant, de la cohésion sociale.

3. Quels résultats voulons-nous atteindre en mettant en œuvre cet engagement ?

La mise en œuvre de ces initiatives va susciter une synergie d'action dans la quête de la paix, de la cohésion sociale et de la tolérance, voire l'amélioration du vivre-ensemble par une forte implication et participation des citoyens.

Analyse de l'engagement	
Questions	Réponse (si non applicable, répondez simplement N/A)
1. Comment l'engagement favorisera-t-il la transparence ?	L'engagement renforcera les capacités des citoyens en la matière et ils participeront à la mise en place de cadre favorable à la cohésion sociale et au vivre-ensemble. Cela se fera par une démarche qui leur permet de comprendre le mécanisme et de pouvoir vérifier son bien-fondé et son efficacité.
2. Comment l'engagement contribuera-t-il à favoriser la responsabilisation ?	Impliqués dans le processus du début à la fin, les acteurs seront motivés à s'engager à faire de la promotion de la tolérance, de la cohésion sociale et du vivre-ensemble leur devoir quotidien.
3. Comment l'engagement améliorera-t-il la participation des citoyens à la définition, à la mise en œuvre et au suivi des solutions ?	Les initiatives pour la mise en œuvre de cet engagement devront être inclusives et participatives comme son élaboration. Cela permettra à tous les citoyens d'avoir un regard convergent sur les valeurs endogènes nécessaires pour le maintien de la paix, de la cohésion sociale et de la culture de la tolérance.

Planification de l'engagement						
Jalons	Résultats attendus	Coûts	Période d'exécution	Parties prenantes		
				Responsable : MSAHRNGF/ST-REVIE		
				Parties prenantes de soutien		
				Gouvernement	OSC	Autres (le Parlement, le secteur privé, etc.)
Animer des émissions radiophoniques interactives sur l'extrémisme violent et la cohésion sociale dans des régions	78 émissions radiophoniques interactives sur l'extrémisme violent et la cohésion sociale dans des régions sont animées	22 560 000	Juin 2023-juin 2025	MCCAT MENAPLN MATDS		Partenaires de mise en œuvre (PNUD, HCDH) CT
Vulgariser auprès des acteurs de l'éducation (encadreurs, enseignants/formateurs, personnels de la vie scolaire, etc.) le contenu du guide des valeurs endogènes dans les régions	500 acteurs de l'éducation dans les régions sont formés sur le contenu du guide des valeurs endogènes	65 000 000	Juin 2023-juin 2025	MCCAT MENAPLN MATDS		Partenaires de mise en œuvre (PNUD, HCDH) CT
Organiser des causeries éducatives au profit des ménages déplacés et des familles d'accueil sur l'éducation à la paix dans les zones affectées par la crise humanitaire	35 causeries éducatives au profit des ménages déplacés et des familles d'accueil sur l'éducation à la paix dans les zones affectées par la crise humanitaire sont organisées	8 750 000	2024- 2025	MCCAT MATDS		DRSAHRNGF/ comités PDI CT
Editer des exemplaires du Pacte de vivre-ensemble	2000 exemplaires du pacte de vivre-ensemble sont édités	12 000 000	2024-2025			PNUD
Organiser des sessions de plaidoyer pour l'implication des chefferies coutumières et traditionnelles et des autorités religieuses dans la promotion et le renforcement du	Deux (02) sessions de plaidoyer auprès des autorités coutumières, traditionnelles et religieuses pour leur implication dans la promotion et le renforcement du civisme en matière politique dans les	30 000 000	Juin 2023-juin 2025	MCCAT MENAPLN MATDS		Partenaire de mise en œuvre (PNUD, HCDH) CT

civisme en matière politique dans les treize régions	treize régions sont organisés					
Former des amazones de la cohésion sociale sur les violences basées sur le genre (VBG)	58 Amazones de la cohésion sociale sur les violences basées sur le genre (VBG) sont formées	16 500 000	Juin 2023-juin 2025			Partenaires de mise en œuvre (PNUD, HD, DGPFPG)
Réaliser des conférences régionales sur la responsabilisation des jeunes et des femmes dans la construction de la paix	10 conférences régionales sur la responsabilisation des jeunes et des femmes dans la construction de la paix sont réalisées	9 000 000	Juin 2023-juin 2025	MCCAT MATDS		Partenaire de mise en œuvre (PNUD, HCDH) CT
Former des enseignants et agents de la vie scolaire des régions sur la convention et la prise en charge des victimes de la violence liée au genre et à la cohésion sociale	120 enseignants et agents de la vie scolaire des régions sont formés sur la convention et la prise en charge des victimes de la violence liée au genre et à la cohésion sociale	10 000 000	Juin 2023-Juin 2025	MENAPLN MATDS		
COUT PREVISIONNEL TOTAL		173 810 000				

III.3.2 Engagement n° 5 : Améliorer l'éducation au numérique et à la citoyenneté en milieu scolaire, associatif et universitaire

Pays	BURKINA FASO		
Numéro et nom de l'engagement	Améliorer l'éducation au numérique et à la citoyenneté en milieu scolaire, associatif et universitaire		
Brève description de l'engagement	La mise en œuvre de l'engagement contribuera à renforcer la participation citoyenne responsable des élèves et étudiants ainsi que leurs encadreurs afin de réduire les actes d'incivisme.		
Responsable de l'engagement	Ministère de la justice et des droits humains, chargé des relations avec les Institutions (MJDHRI) /Direction générale de la promotion de la citoyenneté et de la paix Monsieur Benjamin SOW Tél. : 70 47 34 43 Email : sowbenjamin08@gmail.com		
Parties prenantes de soutien	Gouvernement	Société civile	Autres acteurs (Parlement, Secteur privé, etc.)
	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité (MATDS) - Ministère en charge de la jeunesse - MENAPLN - MERSI - Commission de l'Informatique et des Libertés (CIL) - La Grande Chancellerie des Ordres Burkinabè 	<ul style="list-style-type: none"> - OSC partenaires - APE - Syndicats de l'enseignement - Réseau de médias - Autorités coutumières et religieuses comme leaders d'opinions 	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités Territoriales.
Période visée	Juin 2023-juin 2025		

Définition de la problématique

1. À quel problème l'engagement vise-t-il à répondre ?

Depuis des années, le Burkina Faso est confronté à une recrudescence des actes d'incivisme.

Selon le rapport de l'étude sur la perception du civisme et la participation citoyenne au Burkina Faso réalisé en 2019, la population enquêtée est à 86% peu satisfaite ou pas satisfaite du comportement des Burkinabè en matière de civisme. Les autorités administratives et politiques enquêtées estiment que le milieu scolaire et universitaire est le deuxième endroit le plus touché par l'incivisme, soit 22%, après l'incivisme dans la circulation routière. Ces actes se manifestent entre autres par les agressions physiques et verbales, la destruction des biens publics et privés, le non-respect du personnel d'encadrement et des symboles de l'Etat, les harcèlements sexuels.

L'engagement contribuera à la réduction des actes d'incivisme et à l'amélioration de la participation citoyenne en milieu scolaire et universitaire.

2. Quelles sont les causes du problème ?

Les causes du problème sont entre autres :

- le déficit de l'éducation civique et morale,
- la démission des parents dans l'éducation de leurs enfants,
- l'influence des médias et des réseaux sociaux,
- le déficit de cadre de dialogue entre encadreurs et apprenants,
- la consommation des stupéfiants par les apprenants,
- la méconnaissance des règlements intérieurs et franchises universitaires,
- le laxisme dans l'application des textes,
- le manque d'exemplarité des encadreurs,
- la méconnaissance des droits et devoirs,
- le manque d'appropriation de la portée du bien public,
- l'ignorance des conséquences des actes d'incivisme.

Description de l'engagement

3. Qu'est-ce qui a été fait jusqu'à présent pour résoudre le problème ?

Le Burkina Faso dispose d'un cadre juridique favorisant la participation citoyenne. Outre la Constitution et les conventions internationales ratifiées en la matière, il a été adopté de nombreux textes dont la loi n°22/97/II/AN du 21 octobre 1997 portant liberté de réunion et de manifestation sur la voie publique. Aussi, une stratégie nationale de la tolérance et de la paix au Burkina Faso dont la vision à l'horizon 2025 est : « une nation de tolérance et de paix, où la liberté, l'égalité, l'équité et la justice sont effectives » a été adoptée en 2015.

Au niveau institutionnel, il a été créé une direction générale de la promotion de la citoyenneté et de la paix au sein du ministère en charge des droits humains.

Dans le cadre de la promotion de la citoyenneté et du civisme, plusieurs actions ont été mises en œuvre en partenariat avec les OSC et les PTF. Ces actions se rapportent entre autres à des activités d'informations, de formation et de sensibilisation sur l'éthique, les valeurs citoyennes, l'entretien du bien public et le patriotisme. Par ailleurs, une étude de perception sur la situation du civisme et de la participation citoyenne a été réalisée en 2019. En plus de ces acquis, le troisième plan d'action national (PAN3) du partenariat pour un gouvernement ouvert a permis :

- l'organisation de la Semaine nationale de la citoyenneté (SENAC) 2021 et 2022 ;
- la validation du plan d'action national 2022-2024 de promotion du civisme et de la participation citoyenne ;
- la mise en œuvre des activités du plan d'action national 2022-2024 de promotion du civisme et de la participation citoyenne au Burkina Faso ;
- la mise à jour de la base de données sur le civisme et la participation citoyenne ;
- l'attribution du prix du meilleur engagement citoyen ;
- l'organisation d'un atelier de présentation de l'étude de base sur le civisme et la participation citoyenne ;
- la formation de 40 délégués d'établissements sur le civisme ;
- l'organisation de conférences en milieu scolaire sur le civisme.

L'évaluation finale du PAN3 a enregistré un taux moyen de succès des actions ci-dessus mentionnées à hauteur de 73,75%.

4. Quelle solution suggérez-vous ?

Cet engagement est orienté spécifiquement vers les élèves et étudiants. Ainsi, l'engagement permettra de réduire les actes d'incivisme et de promouvoir une citoyenneté responsable en milieu scolaire et universitaire.

La mise en œuvre de l'engagement consistera :

- au renforcement de l'éducation civique et morale dans les établissements scolaires ;
- en la sensibilisation des parents d'élèves à plus d'engagement dans l'éducation de leurs enfants ;
- en la sensibilisation des élèves et étudiants sur l'utilisation responsable des médias et des réseaux sociaux ;
- en l'encouragement de la mise en place de cadres de dialogue ;
- en la sensibilisation des élèves et étudiants sur les méfaits de la consommation des stupéfiants ;
- en la vulgarisation des règlements intérieurs et franchises universitaires ;
- en l'application des textes ;
- en l'implication des élèves et étudiants dans la gestion et le suivi des affaires scolaires et universitaires ;
- en l'encouragement des responsables d'établissements à « être des exemples » ;
- en la sensibilisation des élèves et étudiants sur leurs droits et devoirs.

5. Quels résultats voulons-nous atteindre en mettant en œuvre cet engagement ?

Les résultats attendus dans la mise en œuvre de cet engagement :

- la réduction des actes d'incivisme ;
- l'amélioration de la participation des élèves et des étudiants à la gestion et au suivi des affaires scolaires et universitaires.

Analyse de l'engagement

Questions	Réponse (si non applicable, répondez simplement N/A)
1. Comment l'engagement favorisera-t-il la transparence ?	L'implication des élèves et étudiants dans la prise de décision leur permet de comprendre le mécanisme et la pertinence de ces décisions qu'ils accepteront plus facilement. Cela contribuera à relever leur capacité de veille citoyenne pour une redevabilité effective dans la gestion des établissements scolaires et universitaires.
2. Comment l'engagement contribuera-t-il à favoriser la responsabilisation ?	L'implication des élèves et étudiants dans la prise de décision contribuera à relever leur niveau de responsabilité. L'effectivité de cet engagement va renforcer le devoir de redevabilité chez les encadreurs et les responsables des établissements scolaires et universitaires, d'où une responsabilisation plus accrue.
3. Comment l'engagement améliorera-t-il la participation des citoyens à la définition, à la mise en œuvre et au suivi des solutions ?	Une meilleure connaissance des élèves et étudiants en matière de suivi-évaluation leur permettra d'être actif dans toutes les étapes de la gestion des établissements scolaires et universitaires.

Planification de l'engagement						
Jalons	Résultats attendus	Coûts	Période d'exécution	Parties prenantes		
				Responsable : MJDHRI /DGPCP		
				Parties prenantes de soutien		
				Gouvernement	OSC	Autres (le Parlement, le secteur privé, etc.)
Organiser des sessions de formation sur le civisme et la citoyenneté au profit de 120 délégués d'établissements	Des sessions de formation sur le civisme et la citoyenneté au profit de 120 délégués d'établissement sont organisées	12 000 000	Juin 2023-juin 2025	MENAPLN		
Organiser des conférences en milieu scolaire et un jeu concours sur le civisme lors de la Semaine nationale de la citoyenneté	Des conférences en milieu scolaire et un jeu concours sur le civisme lors de la Semaine nationale de la citoyenneté au profit de 31500 élèves par an sont organisés	160 000 000	Juin 2023-juin 2025	MENAPLN		CaProCi
Organiser la semaine scolaire de l'éducation à la citoyenneté dans les 13 régions	La semaine scolaire de l'éducation à la citoyenneté est organisée dans 13 régions	80 000 000	Juin 2023-juin 2025	MENAPLN		
Organiser des séances de sensibilisation sur la sécurité routière dans les établissements scolaires au profit des jeunes filles et des jeunes garçons	Des séances de sensibilisation sur la sécurité routière dans les établissements scolaires au profit de 5800 élèves et 8 clubs de sécurité routière sont organisées	21 955 000	Juin 2023-juin 2025	MENAPLN MTMUSR		OSC
Organiser des ateliers de sensibilisation sur le rôle des responsables des établissements scolaires et universitaires dans la promotion du civisme et la citoyenneté en milieu	Des ateliers de sensibilisation sur le rôle des responsables des établissements scolaires et universitaires dans la	3 000 000	Juin 2023-juin 2025	MENAPLN MGSNAH		-

scolaire au profit des chefs d'établissement	promotion du civisme et la citoyenneté en milieu scolaire au profit de 120 chefs d'établissement sont organisés					
Organiser des conférences sur les changements climatiques et les problèmes environnementaux émergents au profit des établissements	Des conférences sur les changements climatiques et les problèmes environnementaux émergents au profit de 6500 élèves et étudiants des établissements sont organisées	12 000 000	Juin 2023-juin 2025	MEEEA		
Organiser des séances de sensibilisation à l'éducation au numérique au profit de 3000 étudiants et élèves et des associations	Des séances de sensibilisation à l'éducation au numérique au profit de 3000 étudiants et élèves et des associations sont organisées.	44.908.000	Juin 2023-juin 2025	CIL		
COUT PREVISIONNEL TOTAL	333 863 000					

III.3.3 Engagement n°6 : Contribuer à la prévention et à la résolution des conflits communautaires

Pays	BURKINA FASO		
Numéro et nom de l'engagement	Contribuer à la prévention et à la résolution des conflits communautaires		
Brève description de l'engagement	L'engagement vise à apporter des mécanismes endogènes pour prévenir, gérer les conflits communautaires existants, la reconstruction du tissu social post conflit communautaire et la consolidation de la paix		
Responsable de l'engagement	Ministère de la justice et des droits humains, chargé des relations avec les Institutions (MJDHRI) Observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires (ONAPREGECC) Madame Korotimi KABORE/OUANGRE, Secrétaire Permanente de l'ONAPREGECC Email : k.ouangr@yahoo.fr.tel : 70 12 56 59		
Parties prenantes de soutien	Gouvernement	Société civile	Autres acteurs (Parlement, Secteur privé, etc.)
	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère en charge de l'agriculture, - Ministère en charge de l'habitat, - Ministère en charge de la Prospective, - Ministère en charge de la réconciliation nationale, MATDS, - Agences de l'eau, - La Grande Chancellerie des Ordres Burkinabè 	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil National des OSC, - MBDHP, - SPONG, - WANEP-BURKINA, Eiréné, - Interpeace, - SEARCH, - TDH, - INTERSOS, - HELP, - Creative, - Le Gret, - UFC, - Tintua, - Le Laboratoire Citoyenneté, - IQRA. 	<ul style="list-style-type: none"> - ALT, - Collectivités Territoriales, - USAID - Enabel - GIZ - Ambassade des Pays-Bas - SOFITEX, - UE, - PNUD, - HCR, - OIM, - Banque Mondiale.
Période visée	Janvier 2024 à juin 2025		

Définition de la problématique

1. À quel problème l'engagement vise-t-il à répondre ?

Au Burkina Faso, l'on assiste à une dégradation continue de la paix sociale et une recrudescence des conflits à caractère communautaire. Les démembrements de l'ONAPREGECC ont enregistré 1 048 cas de conflits communautaires en 2021, 992 dans douze régions en 2022 et 1 137 cas au cours des trois premiers trimestres de l'année 2023. Ces conflits sont de divers ordres et sont principalement liés à l'exploitation des ressources naturelles (foncier, mines, eau...), au repli identitaire, à la religion, à la chefferie traditionnelle. On assiste également à une montée des conflits entre personnes déplacées internes du fait de l'insécurité et les populations hôtes. Ces conflits communautaires, en plus de dégrader la cohésion sociale, engendrent des atteintes graves aux droits humains, tels que le droit à la vie, le droit à l'intégrité physique, le droit à un niveau de vie suffisant, le droit à la liberté de circulation, le droit à la justice.

2. Quelles sont les causes du problème ?

Plusieurs facteurs sont à l'origine des conflits communautaires ; chaque type de conflit pouvant avoir ses causes spécifiques. L'on peut noter quelques causes transversales des conflits communautaires :

- la pression démographique ;
- la pauvreté ;
- la méconnaissance des textes ;
- les pesanteurs socio-culturelles ;
- l'accès et le contrôle des ressources naturelles ;
- le terrorisme.

Description de l'engagement

3. Qu'est-ce qui a été fait jusqu'à présent pour résoudre le problème ?

On peut citer comme actions déjà menées en vue de la résolution du problème :

- l'élaboration des textes réglementaires et législatifs tels que : la loi n° 034-2012/AN du 02 juillet 2012 portant réorganisation agraire et foncière au Burkina Faso , la stratégie nationale de la cohésion sociale au Burkina Faso 2021-2025, la loi n° 015-2009/AN du 02 mai 2019 portant organisation judiciaire au Burkina Faso, la loi 034-2002/AN du 14 novembre 2002 portant Loi d'orientation Relative au Pastoralisme au Burkina Faso ;
- la création et l'opérationnalisation des structures telles que : l'Observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires (ONAPREGECC), le Secrétariat Technique de la Réconciliation Nationale et du Vivre-Ensemble (ST/REVIE), l'Observatoire national des faits religieux (ONAFAR), la Direction générale des affaires religieuses, coutumières et traditionnelles (DGARCT), les tribunaux départementaux et d'arrondissements (TD/TA).

Les différentes structures ont fait des actions de médiations, de sensibilisations, de communication, de formation des acteurs impliqués dans la gestion des conflits communautaires. Ainsi, le Secrétariat Permanent de l'ONAPREGECC a formé et sensibilisé, entre 2020 et 2023, plus de onze mille (11 000) acteurs sur la prévention et la gestion des conflits communautaires, et opérationnalisé 560 OREPREGECC, OPPREGECC, ODEPREGECC et OVPREGECC à travers le pays. Les actions conjuguées de ces structures ont permis de résoudre plus de 16% des conflits en 2021 et 18% en 2023.

Comme autres acquis, il y a les aménagements en milieu rural (les aires de pâturages, pistes de transhumance, délimitation des champs...) et en milieu urbain (parcellisation, délimitation...).

Dans le cadre de la promotion du dialogue interreligieux, l'ONAFAR a travaillé à prévenir et à gérer plusieurs conflits à caractère religieux.

4. Quelle solution suggérez-vous ?

- la poursuite de l'opérationnalisation des démembrements de l'ONAPREGECC et leur fonctionnement régulier ;
- l'amélioration du dispositif d'alerte précoce et de collecte des données afin de disposer d'une base de données solide sur les conflits existants et les facteurs des conflits dans chaque localité. Ce qui permettra de mener des actions précises en ciblant les acteurs et les causes des conflits ;
- le renforcement des actions de conciliation et de médiation communautaire sous la houlette des démembrements afin de résoudre les conflits qui sont enregistrés ;
- le renforcement des capacités des différents acteurs impliqués dans la prévention et la gestion des conflits communautaires sur leur rôle et les modes endogènes ou alternatifs de résolution des conflits ;
- l'organisation des campagnes de sensibilisation des acteurs sur le vivre-ensemble et la cohésion sociale afin de susciter un changement de comportement des populations sur les procédures de résolution des conflits ;
- Le suivi des actions de médiations et de cohésion sociale en vue de capitaliser les bonnes pratiques et les leçons apprises.

5. Quels résultats voulons-nous atteindre en mettant en œuvre cet engagement ?

- la prévalence des conflits communautaires violents est réduite ;
- les valeurs communes et du vivre-ensemble sont identifiées et promues ;
- les conflits communautaires sont résolus pacifiquement.

Analyse de l'engagement	
Questions	Réponse (si non applicable, répondez simplement N/A)
1. Comment l'engagement favorisera-t-il la transparence ?	Dans le cadre de la mise en œuvre de cet engagement, les responsables administratifs locaux en charge de la gestion des affaires publiques, dont la plupart sont d'ailleurs membres des démembrements de l'ONAPREGECC, seront aussi sensibilisés sur leur rôle dans la prévention des conflits. La mauvaise gestion des affaires publiques et le manque de transparence étant identifiés comme des causes des conflits fonciers, politiques, entre agriculteurs et éleveurs...il est évident qu'ils seront invités à faire preuve de transparence dans leur gestion afin d'éviter d'être à l'origine de conflits au sein des communautés.
2. Comment l'engagement contribuera-t-il à favoriser la responsabilisation ?	Cet engagement favorisera la responsabilisation des communautés dans la mesure où le principe c'est la gestion des conflits le plus localement possible. C'est la raison pour laquelle, il existe un observatoire dans chaque localité de sorte à laisser la latitude aux acteurs locaux de gérer leurs conflits en premier lieu et de ne faire appel à l'observatoire supérieur qu'en cas de difficulté ou d'échec. Les campagnes de sensibilisation permettront la responsabilisation des communautés à l'adoption de bons comportements propices au vivre-ensemble et à la coexistence pacifique.
3. Comment l'engagement améliorera-t-il la participation des citoyens à la définition, à la mise en œuvre et au suivi des solutions ?	Que ce soit au niveau national, régional, provincial, départemental, les structures en charge de la prévention et de la résolution des conflits communautaires sont composées de représentants des populations. Les populations font la veille citoyenne pour prévenir les conflits communautaires.

Planification de l'engagement						
Jalons	Résultats attendus	COUT	Date de réalisation prévue	Parties prenantes		
				Responsable : Ministère en charge de la justice et des droits humains (MJDHRI) Observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires (ONAPREGECC)		
				Parties prenantes de soutien		
			Gouvernement	OSC	Autres (le Parlement, le secteur privé, etc.)	
Organiser des sessions d'appropriation du guide de prévention et de gestion des conflits communautaires au profit des membres d'observatoires provinciaux et départementaux	Des sessions d'appropriation du guide de prévention et de gestion des conflits communautaires au profit des membres d'observatoires provinciaux et départementaux sont organisées	192 000 000	Janvier 2024- juin 2025	<ul style="list-style-type: none"> - MATDS - Ministère en charge de l'agriculture, - Ministère en charge de l'habitat, - Ministère en charge de la Prospective, - Ministère en charge de la réconciliation nationale 	- Le Gret	<ul style="list-style-type: none"> - Banque Mondiale (Projet PRE-GOLS) - Collectivités Territoriales - PNUD - OIM - Interpeace - Ambassade des Pays-Bas
Organiser des sessions d'installation et de formation des membres de 450 observatoires villageois des communes cibles	Des sessions d'installation et de formation des membres de 450 observatoires villageois des communes cibles sont organisées	36 000 000	Janvier 2024- juin 2025	<ul style="list-style-type: none"> - MATDS - Ministère en charge de l'agriculture, - Ministère en charge de l'habitat, - Ministère en charge de la Prospective, - Ministère en charge de la réconciliation nationale 		<ul style="list-style-type: none"> - Banque Mondiale (Projet PRE-GOLS) - Collectivités Territoriales
Organiser des émissions radio sur le mécanisme de l'ONAPREGECC et les conflits communautaires	Des émissions radio sur le mécanisme de l'ONAPREGECC et les conflits communautaires sont organisées	3 000 000	Janvier 2024- juin 2025	<ul style="list-style-type: none"> - MATDS - Ministère en charge de l'agriculture, - Ministère en charge de l'habitat, - Ministère en charge de la Prospective, - Ministère en charge de la 	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil National des OSC ; - MBDHP, - SPONG 	<ul style="list-style-type: none"> - Banque Mondiale (Projet PRE-GOLS) - Collectivités Territoriales

				réconciliation nationale		
Organiser des jeux radiophoniques dans 15 provinces sur le mécanisme de l'ONAPREGECC	Des jeux radiophoniques dans 15 provinces sur le mécanisme de l'ONAPREGECC sont organisés	9 000 000	Janvier 2024- juin 2025	<ul style="list-style-type: none"> - MATDS - Ministère en charge de l'agriculture, - Ministère en charge de l'habitat, - Ministère en charge de la Prospective, - Ministère en charge de la réconciliation nationale 	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil National des OSC 	<ul style="list-style-type: none"> - Banque Mondiale (Projet PRE-GOLS) - Collectivité Territoriale
Réaliser des spots radio en français et en langues	Des spots radio en français et en langues sont réalisés	300 000	Janvier 2024- juin 2025	<ul style="list-style-type: none"> - MATDS - Ministère en charge de l'agriculture, - Ministère en charge de l'habitat, - Ministère en charge de la Prospective, - Ministère en charge de la réconciliation nationale 	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil National des OSC; - MBDHP, - SPONG 	<ul style="list-style-type: none"> - Banque Mondiale (Projet PRE-GOLS) - Collectivité Territoriale
Diffuser les supports de communication numériques existants (une capsule de 5 mn sur les conflits, un publi-reportage, des spots, un film documentaire)	Les supports de communication numériques existants (une capsule de 5 mn sur les conflits, un publi-reportage, des spots, un film documentaire) sont diffusés	6 000 000	Janvier 2024- juin 2025	<ul style="list-style-type: none"> - MATDS - Ministère en charge de l'agriculture, - Ministère en charge de l'habitat, - Ministère en charge de la Prospective, - Ministère en charge de la réconciliation nationale 	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil National des OSC ; - MBDHP, - SPONG 	<ul style="list-style-type: none"> - Banque Mondiale (Projet PRE-GOLS) - Collectivité Territoriale,
COÛT PREVISIONNEL TOTAL		246 300 000				

III.3.4 Engagement 7 : Renforcer la participation des femmes et des jeunes dans la gouvernance locale

Pays	BURKINA FASO		
Numéro et nom de l'engagement	RENFORCER LA PARTICIPATION DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LA GOUVERNANCE LOCALE		
Brève description de l'engagement	Cet engagement vise à réduire les inégalités liées au genre pour un développement participatif, juste et équitable. Il s'agira de promouvoir le développement participatif et inclusif à la base.		
Responsable de l'engagement	Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale (MFPTPS)/ Secrétariat permanent de la modernisation de l'administration et de la bonne gouvernance (SP-MABG). Sidi BARRY, Secrétaire permanent de la modernisation de l'administration et de la bonne gouvernance Email : sidibarry12@yahoo.fr Tel : 60 93 72 38/75 09 45 01		
Parties prenantes de soutien	Gouvernement	Société civile	Autres acteurs (Parlement, Secteur privé, etc.)
	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère en charge de la Jeunesse ; - Ministère en charge de la Femme 	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil National de la jeunesse ; - Coordination nationale des femmes, - SPONG. 	<ul style="list-style-type: none"> - ALT - PTF (IGR/USAID)
Période visée	Janvier 2024 à Juin 2025		

Définition de la problématique

1. À quel problème l'engagement vise-t-il à répondre ?

Depuis les premières élections locales en 1995 et la mise en place du processus de décentralisation intégrale, le Burkina Faso est confronté à une sous-représentativité des femmes et des jeunes dans les instances électives et de prise de décision.

Cette sous-représentation engendre une faible participation des jeunes et des femmes dans l'animation de la vie des collectivités depuis plus de trois décennies.

2. Quelles sont les causes du problème ?

- le niveau élevé de l'analphabétisme des femmes et des jeunes dans les zones rurales ;
- l'insuffisance de formation en leadership pour les femmes et les jeunes ;
- les pesanteurs socioculturelles dans la promotion des femmes et des jeunes ;
- la faible appropriation du processus de décentralisation au niveau des femmes et des jeunes ;
- la vulnérabilité économique des jeunes et des femmes.

Description de l'engagement

1. Qu'est-ce qui a été fait jusqu'à présent pour résoudre le problème ?

Le Burkina Faso a entrepris plusieurs réformes et mesures visant à améliorer le rôle et la place des jeunes et des femmes dans la gouvernance locale. Parmi celles-ci, il y a :

- la mise en œuvre de l'engagement 8 du PAN 3, à savoir « renforcer la participation des femmes aux instances de prise de décision (exécutif, législatif et municipales) et accroître leur autonomisation socioéconomique », qui a connu un taux de réalisation de 63,57%.
- le vote de la loi n°003-2020/AN du 22 Janvier 2020 portant fixation de quota et modalités de positionnement des candidates et des candidats aux élections législatives et municipales au Burkina Faso;
- la fixation du quota et des modalités de positionnement des candidates et candidats sur les listes électorales.
- l'axe 4 de la stratégie nationale genre (SNG), « participation, représentation et influence politique égale », a pour objectifs de (i) développer le mouvement féminin et le leadership des femmes à tous les niveaux en incluant les jeunes filles, (ii) promouvoir la participation des femmes et des filles aux sphères de décisions et aux instances électives et nominatives, (iii) renforcer l'accès des femmes et des filles aux postes nominatifs dans l'administration.

2. Quelle solution suggérez-vous ?

Il est envisagé la sensibilisation des femmes et des jeunes sur les enjeux de la gouvernance locale. Il s'agira aussi de veiller au strict respect des critères de légitimité des représentants des jeunes et des femmes.

3. Quels résultats voulons-nous atteindre en mettant en œuvre cet engagement ?

La mise en œuvre de l'engagement conduira à :

- l'amélioration de la participation des femmes et des jeunes aux sessions des Conseils de délégation spéciale, aux cadres de concertation communaux et aux journées de redevabilités;
- l'accroissement de la participation des femmes et des jeunes aux journées de budgétisation participatif et de l'élaboration des plans de développement communaux et régionaux;
- la prise en compte des préoccupations des jeunes et des femmes dans les COVED.

Analyse de l'engagement

Questions	Réponse (si non applicable, répondez simplement N/A)
1. Comment l'engagement favorisera-t-il la transparence ?	La participation des jeunes et des femmes aux sessions des Conseils de délégation spéciale, aux cadres de concertation communaux ainsi qu'aux journées de redevabilité leur permettra de connaître l'état de mise en œuvre des différents projets de développement au niveau local et de l'exécution budgétaire (Recettes, dépenses...)
2. Comment l'engagement contribuera-t-il à favoriser la responsabilisation ?	Le principe de reddition des comptes lors des journées de redevabilité permet à l'autorité publique de recueillir les préoccupations des citoyens et de faire le point des actions entreprises conformément à la planification du Plan Communal de Développement et le Plan Annuel Investissement. Cela permet plus de responsabilisation à travers un engagement, une implication et un suivi des citoyens.
3. Comment l'engagement améliorera-t-il la participation des citoyens à la définition, à la mise en œuvre et au suivi des solutions ?	Les PCD sont élaborés à l'issue des assemblées générales au niveau villages ou secteurs et adoptés en conseil de collectivité. Il s'agira, dans le cadre de cet engagement, de mobiliser les citoyens à s'impliquer activement dans tout le processus.

Planification de l'engagement							
Jalons	Résultats attendus	Cout	Date de réalisation prévue	Parties prenantes			
				Responsable : MFPTPS/SP-MABG			
				Parties prenantes de soutien			
				Gouvernement	OSC	Autres (le Parlement, le secteur privé, etc.)	
Former les jeunes et les femmes en leadership	400 jeunes et 400 femmes sont formés en leadership : - Les jeunes et les femmes formés sont capables de mobiliser leurs pairs ; - Les représentants des jeunes et des femmes sont légitimes.	56 000 000	Janvier 2024-juin 2025	- Ministère en charge de la femme - Ministère en charge de la jeunesse	- SPONG - CNJ - CNF	- IGR/U SAID - DEPA C3	
Former les jeunes et les femmes sur la gouvernance locale et le suivi citoyen des politiques publiques	400 Jeunes et 400 femmes sont formés sur la gouvernance locale et le suivi citoyen des politiques publiques : - Les jeunes et les femmes formés maîtrisent le fonctionnement des instances qui les dirigent et des politiques publiques - Les jeunes et les femmes formés connaissent le processus de définition, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des politiques publiques	56 000 000	Janvier 2024-juin 2025	- Ministère en charge de la femme - Ministère en charge de la jeunesse	- SPONG - CNJ - CNF	- IGR/U SAID - DEPA C3	
Sensibiliser les jeunes et les femmes sur le fonctionnement	1000 jeunes et 1000 femmes sont sensibilisés sur le fonctionnement des conseils de	22 000 000	Janvier 2024-juin 2025	- Ministère en charge de la femme	- SPONG - CNJ - CNF	- IGR/U SAID - DEPA C3	

nt des Conseils de collectivité et le rôle des acteurs	collectivité et le rôle des acteurs à travers des émissions radiophonies interactives, des théâtres foras			- Ministère en charge de la jeunesse		
Former les COVED sur leurs rôles et attributions pour la prise en compte des préoccupations des jeunes et des femmes par les COVED dans les actions de développement	400 représentants de COVED sont formés sur leurs rôles et attributions pour la prise en compte des préoccupations des jeunes et des femmes par les COVED dans les actions de développement	28 000 000	Janvier 2024- juin 2025	- Ministère en charge de la femme - Ministère en charge de la jeunesse	- SPONG - CNJ - CNF	- IGR/U SAID - DEPA C3
Former les responsables des collectivités sur le rôle des acteurs dans le processus de planification en budget participatif	100 acteurs intervenant dans le processus d'élaboration du budget participatif sont formés	26 000 000	Janvier 2024- juin 2025	- Ministère en charge de la femme - Ministère en charge de la jeunesse - Ministère en charge des finances	- CIFOEB - SPONG - CNJ - CNF	- ALT - IGR/U SAID - DEPA C3
COÛT PREVISIONNEL TOTAL		188 000 000				

III.4 L'accès à l'information

III.4.1. Engagement N°8 : Renforcer la communication autour du PGO

Pays	BURKINA FASO		
Numéro et nom de l'engagement	Renforcer la communication autour du PGO		
Brève description de l'engagement	L'engagement vise l'appropriation des valeurs et des principes du PGO. Il vise à expliquer le concept du PGO à la majorité des populations.		
Responsable de l'engagement	<p>Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale (MFPTPS)/ Secrétariat permanent de la modernisation de l'administration et de la bonne gouvernance (SP-MABG)</p> <p>Sidi BARRY, Secrétaire permanent de la modernisation de l'administration et de la bonne gouvernance</p> <p>Email : sidibarry12@yahoo.fr</p> <p>Tel : 60 93 72 38/75 09 45 01</p>		
Parties prenantes de soutien	Gouvernement	Société civile	Autres acteurs (Parlement, Secteur privé, etc)
	<ul style="list-style-type: none"> - Tout ministère et institution - Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres - Radio-télé diffusion du Burkina (RTB) - La presse écrite et en ligne d'Etat - Universités publiques - Ecoles et centres de formation professionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> -Union Nationale de l'Audio-Visuel Libre du Faso -CNOSC - Youth Open Data - Beog Neere 	<ul style="list-style-type: none"> Assemblée Législative de la Transition
Période visée	Juin 2023 - juin 2025		

Définition de la problématique

1. À quel problème l'engagement vise-t-il à répondre ?

Il s'agira, à travers cet engagement, de relever la faible connaissance des enjeux du gouvernement ouvert par les citoyens, les acteurs étatiques, la société civile, les collectivités territoriales, les Burkinabè de la diaspora, et, par la même occasion, renforcer leur appropriation des principes et valeurs du gouvernement ouvert.

L'ensemble des citoyens, à savoir les acteurs étatiques, la société civile, les collectivités territoriales, ainsi que les Burkinabè de la diaspora sont concernés par la mise en œuvre de cet engagement.

Les populations sont permanemment touchées par le problème, qui se manifeste plus lors des activités du PGO organisées à leur endroit.

Cette faible connaissance et faible appropriation du Gouvernement ouvert s'observent depuis l'adhésion de notre pays au PGO en 2016.

Cela fait bientôt sept (07) ans que la difficulté persiste.

2. Quelles sont les causes du problème ?

L'insuffisance de la communication autour du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert constitue la cause majeure de la méconnaissance et de la non-appropriation du PGO par un grand nombre de personnes.

Description de l'engagement

3. Qu'est-ce qui a été fait jusqu'à présent pour résoudre le problème ?

Les acteurs gouvernementaux et ceux de la société civile, au regard de la persistance de la faible connaissance et faible appropriation des enjeux du PGO, ont initié au niveau des deux derniers PAN (2019-2021 et 2021-2023) l'engagement « *Renforcer la communication sur le gouvernement ouvert au Burkina Faso* ». Les activités prévues durant la mise en œuvre desdits PAN ont été réalisées à 100%.

4. Quelle solution suggérez-vous ?

La résolution de ce problème passe par l'intensification et la mise en œuvre d'activités de communication beaucoup plus impactantes. Le public cible sera diversifié à travers la prise en compte des étudiants, des élèves des écoles et centres de formations professionnelles, ainsi que des populations analphabètes. Il y aura aussi la formation d'acteurs qui seront chargés de disséminer le PGO dans toutes les communautés. Divers contenus multimédias seront créés à cet effet en fonction des besoins et attentes des populations. Pour ce faire, des moyens humains, matériels et financiers conséquents seront mobilisés.

Les actions de communication précédentes étaient orientées vers un public restreint du fait des ressources limitées et ne permettaient pas de toucher un plus grand nombre de personnes. Aussi, les solutions envisagées sont plus larges et plus impactantes.

Le grand nombre de personnes qui sera touché par cette nouvelle approche de la communication sur le PGO renforcera la connaissance du gouvernement ouvert au Burkina Faso et auprès de la diaspora burkinabè. Ce public cible sera à son tour ambassadeur du PGO auprès de leurs communautés respectives, toute chose qui facilitera l'appropriation des valeurs, principes et enjeux du gouvernement ouvert.

L'objectif recherché est de résoudre le problème dans son intégralité.

5. Quels résultats voulons-nous atteindre en mettant en œuvre cet engagement ?

L'engagement vise le renforcement des connaissances et l'appropriation des enjeux du PGO par un grand nombre de personnes.

Les populations vivant au Burkina Faso et les Burkinabè de la diaspora dans leur grande majorité auront une connaissance soutenue du PGO et seront capables de vulgariser ces connaissances dans leurs communautés.

Ces connaissances acquises par les populations conduiront à des comportements et des pratiques sensibles aux valeurs et principes du gouvernement ouvert et aideront à renforcer la bonne gouvernance au Burkina Faso.

Analyse de l'engagement

Questions	Réponse (si non applicable, répondez simplement N/A)
1. Comment l'engagement favorisera-t-il la transparence ?	Renforcer la communication autour du PGO commande aux acteurs de mettre à la disposition des populations toutes les informations dont celles-ci ont besoin. Ceci contribuera à renforcer la transparence du processus.
2. Comment l'engagement contribuera-t-il à favoriser la responsabilisation ?	<p>Les acteurs de mise en œuvre seront tenus de rendre compte aux populations de leur rôle au sein du PGO au Burkina Faso. Ils seront aussi dans l'obligation d'être beaucoup plus concernés par les missions qui leur sont assignées.</p> <p>Cette nouvelle approche de la communication donnera encore plus d'opportunité aux citoyens pour interagir avec les acteurs du PGO car ils disposeront d'informations nécessaires pour mieux apprécier l'état de mise en œuvre des PAN et autres processus du PGO.</p> <p>Ce renforcement de la communication autour du gouvernement ouvert viendra renforcer le dispositif de suivi-évaluation.</p>

<p>3. Comment l'engagement améliorera-t-il la participation des citoyens à la définition, à la mise en œuvre et au suivi des solutions ?</p>	<p>Les populations, nanties de connaissances soutenues et s'étant appropriées les valeurs et principes du PGO, seront plus aptes à jouer un rôle actif dans le processus depuis le recueil de leurs préoccupations jusqu'à la mise en œuvre effective des plans d'action. Elles seront également des acteurs clés de la communication sur le PGO.</p>
--	---

Planification de l'engagement						
Jalons	Résultats attendus	Coût de réalisation	Date de réalisation prévue	Parties prenantes		
				Responsable : SP-MABG/MFPTPS		
				Parties prenantes de soutien		
				Gouvernement	OSC	Autres (le Parlement, le secteur privé, etc.)
Organiser le lancement du 4ème plan d'action national 2023-2025 du PGO	Le lancement du 4ème plan d'action national 2023-2025 du PGO est organisé	5 000 000	Janvier 2024	<ul style="list-style-type: none"> - Tout ministère et institution - Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres - Radio-télé diffusion du Burkina (RTB) - La presse écrite et en ligne d'Etat 	<ul style="list-style-type: none"> - Union Nationale de l'Audio-Visuel Libre du Faso - CNOSC 	<ul style="list-style-type: none"> - Assemblée Législative de la Transition
Organiser 12 ateliers de présentation du PAN 4 dans les régions du pays	12 ateliers de présentation du PAN 4 sont organisés dans les régions du pays	25 000 000	Avril 2024	<ul style="list-style-type: none"> - -Tout ministère et institution - -Tout gouvernorat de région - -Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres - -Radio-télé diffusion du Burkina (RTB) - -La presse écrite et en ligne d'Etat 	<ul style="list-style-type: none"> - -Union Nationale de l'Audio-Visuel Libre du Faso - -CNOSC 	
Faire des publications sur le site Web et la page Facebook du PGO	Une publication sur le site Web et la page Facebook du PGO est faite par mois	2 000 000	Juin 2023-juin 2025	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateurs des site web et pages des réseaux sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateurs des site web et pages des réseaux sociaux 	
Organiser des conférences et forums (en ligne et en	10 conférences publiques online, 10 conférences	15 000 000	Juin 2023-juin 2025		<ul style="list-style-type: none"> - CNOSC - Open Burkina 	

présentiel) sur le PGO	publiques en présentiel sur le PGO sont organisées					
Former 24 points focaux PGO	24 points focaux PGO sont formés	10 000 000	Juin 2023-juin 2025		- OSC, Youth Open Data, Beog Neere	
Former 30 jeunes ambassadeurs sur le PGO	30 jeunes ambassadeurs sont formés sur le PGO	10 000 000	Juin 2023-juin 2025		- CNOSC - Open Burkina	
Organiser une session par trimestre des cadres de concertations sur le suivi-évaluation du PGO	Une session des cadres de concertations sur le suivi-évaluation du PGO sont organisées par trimestre	25 000 000	Juin 2023-juin 2025	- Membre du Comité technique de suivi-évaluation - Secrétariat technique du PGO	- Membre du Comité technique de suivi-évaluation	
COÛT PREVISIONNEL TOTAL		92 000 000 FCFA				

III.5 La transparence

III.5.1. Engagement N°9 : Améliorer le score du Burkina Faso dans la transparence budgétaire par l'accès du public aux informations relatives aux processus budgétaires

Pays	BURKINA FASO		
Numéro et nom de l'engagement	Améliorer le score du Burkina Faso dans la transparence budgétaire par l'accès du public aux informations relatives aux processus budgétaires.		
Brève description de l'engagement	Cet engagement vise à assurer la transparence du gouvernement dans le processus budgétaire de l'Etat, à travers la publication des données budgétaires. Il s'agit donc d'un acte de redevabilité du gouvernement envers les citoyens.		
Responsable de l'engagement	Ministère de l'économie, des finances et de la prospective (MEFP) Directeur général du budget (DGB) SOULAMA Vieux Abdoul Rachid soulamav@yahoo.fr Tel : (+226) 70 26 92 81		
Parties prenantes de soutien	Gouvernement	Société civile	Autres acteurs (Parlement, Secteur privé, etc.)
	<ul style="list-style-type: none"> - Cour des Comptes - SP-MABG - Tout ministère et institution 	<ul style="list-style-type: none"> - CIFOEB, - CGD, - CERA-FP - Institut Free Afrik - AMBF, - ARBF 	<ul style="list-style-type: none"> - ALT
Période visée	Juin 2023 à Juin 2025		

Définition de la problématique

1. À quel problème l'engagement vise-t-il à répondre ?

La faible accessibilité du public aux informations relatives au processus budgétaire et la dégradation des notes de 2019 et de 2021 attribuées au Burkina Faso par IBP (Indice sur le budget ouvert).

L'intermittence dans la disponibilité du site web de la DGB et la non-publication de l'audit de la Cour des comptes ont été relevées par l'étude de IBP réalisée en 2021, comme ayant contribué au faible score du Burkina Faso dans la transparence budgétaire.

La transparence budgétaire intéresse toute la population urbaine comme celle rurale, ainsi que les universitaires, les consultants, les organisations de la Société civile et les partenaires de l'Etat.

Au Burkina Faso, les populations ne disposent pas de publications, de documents désagrégés ou par thématique. Elles ne comprennent pas le langage des documents financiers.

Les populations sont permanemment exposées au problème, car l'exercice budgétaire coïncide avec l'année civile, même si c'est la phase d'exécution qui attire plus leur attention.

Le problème se déroule au Burkina Faso depuis les indépendances car l'administration était réservée à des élites.

Il affecte donc les populations depuis plusieurs décennies.

Description de l'engagement

2. Qu'est-ce qui a été fait jusqu'à présent pour résoudre le problème ?

En vue de résoudre ce phénomène, plusieurs interventions ont été réalisées. Il s'agit notamment :

- de la création et de l'animation d'un site web et d'une page Facebook ;
- des communications sur le budget ;
- des formations des organisations de la société civile sur les finances publiques ;
- de la directive de publication des documents budgétaires ;
- de l'élaboration d'un calendrier de publication des documents budgétaires ;
- de la tenue d'un atelier de réflexion sur l'amélioration du score ;
- de la tenue de concertations avec les évaluateurs IBP ;
- du suivi de la mise en œuvre des recommandations ;

Ces différentes initiatives ont permis d'engranger des acquis en termes de notation mais la publication de l'audit de la Cour des comptes reste mitigée.

3. Quelle solution suggérez-vous ?

En vue de contribuer à la résolution de ce problème, il est prévu un suivi des recommandations de l'atelier de réflexion sur l'amélioration du score.

Cette démarche se traduit dans le présent engagement et est placée sous la responsabilité de la DGB.

La réalisation de l'engagement permettra aux populations de s'informer de la gestion des finances publiques. En effet, les activités permettront aux citoyens d'assurer un suivi citoyen de l'exécution du budget pour la délivrance des biens et services publics de qualité.

Les initiatives envisagées permettront de résoudre le problème dans son intégralité.

6. Quels résultats voulons-nous atteindre en mettant en œuvre cet engagement ?

- les citoyens sont informés régulièrement de la gestion des finances publiques ;
- les préoccupations des populations sont prises en compte à travers les interpellations ;
- le contrôle citoyen sur l'exécution du budget est accru.

Analyse de l'engagement

Questions	Réponse (si non applicable, répondez simplement N/A)
1. Comment l'engagement favorisera-t-il la transparence ?	<p>À travers une meilleure accessibilité du contenu du processus budgétaire pour une meilleure connaissance des efforts de développement par les populations ;</p> <p>Cela induira une amélioration de la qualité de la veille citoyenne pour une prise en compte des préoccupations réelles des populations dans le budget.</p>
2. Comment l'engagement contribuera-t-il à favoriser la responsabilisation ?	<p>L'engagement porte sur le processus budgétaire, de l'élaboration à la réédition des comptes en passant par l'exécution. Donner des informations pendant l'élaboration permet aux citoyens de participer à l'élaboration du budget, de suivre son exécution et poser des questions au bilan. Parallèlement, les organismes publics s'appliqueront pour mieux communiquer et exécuter convenablement le budget si leurs actions sont suivies par des citoyens engagés.</p>
3. Comment l'engagement améliorera-t-il la participation des citoyens à la définition, à la mise en œuvre et au suivi des solutions ?	<p>Les séances de communication sur les données budgétaires sont l'occasion pour les citoyens de poser leurs préoccupations et d'avoir des réponses, d'où une interaction entre l'administration et les citoyens. En outre, les associations peuvent être sollicitées pour porter le suivi des recommandations issues de ces échanges.</p>

Planification de l'engagement						
Jalons	Résultats attendus	Coûts	Période d'exécution	Parties prenantes		
				Responsable : DGB		
				Parties prenantes de soutien		
				Gouvernement	OSC	Autres (le Parlement, le secteur privé, etc.)
Assurer la maintenance préventive et curative des plateformes (site web et page Facebook) dédiées à la publication des documents sur les finances publiques	Le site web et la page Facebook de la DGB sont disponibles permanemment	20 000 000	Janvier 2024-juin 2025	ANPTIC		
Réaliser et publier 03 interviews et 02 documentaires sur la page Facebook et le site web (prendre en compte des acteurs non étatiques qui interviennent dans le processus, donnez la visibilité à ces acteurs dans les interviews)	03 interviews et 02 documentaires sur les questions de finances publiques sont réalisés et publiés	10 000 000	Janvier 2024-juin 2025	DGB		
Mettre en ligne dans les délais sur le site web de la DGB la liste des documents budgétaires à publier	Six (06) documents d'information budgétaire sont publiés dans les délais sur le site web de la DGB	PM	Janvier 2024-juin 2025	DGB		
Organiser des conférences publiques sur le budget dans les treize (13) régions	Treize (13) conférences publiques sur le budget sont organisées dans les régions	10 000 000	Janvier 2024-juin 2025	DRB		Conseil régional
Traduire et vulgariser le budget citoyen en sept (07) langues nationales (mooré, dioula, foulfouldé, goulmatchéma, lyélé, bissa, dagara)	Le budget citoyen est traduit en sept (07) langues nationales	PM	Janvier 2024-juin 2025	DGB	Beog-neere	
Organiser une rencontre d'échanges avec l'ensemble des acteurs sur la publication du rapport de la Cour des	Une rencontre d'échanges avec l'ensemble des acteurs sur la publication du	PM	Janvier 2024-juin 2025	Cour des Comptes SP-MABG	OSC CGD CIFOEB	Assemblée Législative de la Transition

comptes sur l'exécution de la loi de finances	rapport de la Cour des comptes sur l'exécution de la loi de finances est organisée					
Rédiger et publier le journal « Budget infos »	Un numéro du journal « Budget infos » est produit	10 000 000	Janvier 2024-juin 2025	DGB		
Produire et diffuser le budget citoyen	Le budget citoyen est produit et publié	20 000 000	Janvier 2024-juin 2025	DGB		
Organiser des échanges sur les grandes orientations du budget de l'Etat de l'année n+1 avec la société civile, le secteur privé et les collectivités.	Des échanges sur les grandes orientations du Budget de l'Etat de l'année n+1 avec la société civile, le secteur privé et les collectivités sont organisés.	PM	Janvier 2024-juin 2025	DGB	OSC CGD CIFOEB, CERA- BF	
COÛT PREVISIONNEL TOTAL		70 000 000				

CONCLUSION

Le Plan d'action national 2023-2025 compte neuf (09) engagements ambitieux et transformateurs dont la mise en œuvre permettra de renforcer l'efficacité de l'administration publique, la participation citoyenne, l'équité et la justice sociale, l'accès à l'information et la transparence.

Le processus de co-création du plan d'action national a suivi une démarche inclusive et participative avec l'implication de toutes les parties prenantes dont les organisations de la société civile. À travers cet exercice, le pays réaffirme sa volonté de promouvoir les données ouvertes, d'engager les citoyens et les acteurs non étatiques dans l'exercice du contrôle citoyen afin d'aboutir à une plus grande transparence et une redevabilité systématique.

Son implémentation met l'accent sur la participation citoyenne à travers une forte implication des organisations de la société civile dans la mise en œuvre des activités des engagements. La réussite de l'implémentation du Plan d'action national 2023-2025 du Partenariat pour un gouvernement ouvert nécessite l'implication et la détermination de tous les acteurs à travers une synergie d'action et un dispositif efficace de suivi et d'évaluation.